

# MUNGONGO

Bimensuel | 30 septembre 2009

N° 5 | 200 FC



## Le concours de tous nécessaire pour assainir la ville

*Le centre-ville reprend bonne figure ces derniers mois mais, par manque de moyens, les communes ont du mal à faire les travaux d'assainissement nécessaires. Elles sont rarement soutenues par les habitants qui contribuent souvent à aggraver les problèmes qu'ils aimeraient voir résolus....*



Crédit photo : photo Mungongo

**D**imanche 20 septembre, le gouverneur de province Médard Aucai a menacé de suspension le maire de la ville et les bourgmestres des six communes en constatant que «la ville de Kisangani est sale». Depuis huit mois cependant, des opérations d'assainissement ont été entreprises mais c'est «surtout au centre de la commune qu'on remarque le changement», précise Joachim Upoki, bourgmestre de la commune de Lubunga. Dans les quartiers, presque tout reste à faire en dépit des efforts de certaines autorités et de groupes de jeunes. Mais les habitants ne cherchent guère à changer d'habitudes pour préserver ces premières améliorations.

### Des améliorations visibles

Dans la commune Lubunga, le boulevard Kasavubu est débarrassé de sa brousse, sa pelouse est bien taillée, les caniveaux sont débouchés, les principales allées désherbées, les ordures entassées par exemple au beach des pirogues motorisées débarrassées : le travail de la commune est sensible. Le cimetière de la Makisodont «le dernier entretien remonte à la fin de la deuxième République», témoigne une habitante du coin, est en train d'être débarrassé de sa végétation refuge des voleurs et des bandits. Le collecteur de l'avenue qui longe

l'Institut du bâtiment et des travaux publics a été curé. Les maisons environnantes étaient régulièrement inondées en cas de pluie. «Nous avons curé les collecteurs de Maele, Mapendano et du BATAM. Ceux de Mangobo et Kabondo sont pour le tour suivant», précise Dieudonné Dongini, chef de la Brigade provinciale d'assainissement. Sur la 5<sup>ème</sup> avenue Kabondo, les caniveaux remplis de sable sont en train d'être retracés. Au centre ville, les tracteurs du gouvernement rouvrent les avenues en terre battue... «Nous nous occupons uniquement des grands axes ; les quartiers sont à la charge des habitants eux-mêmes», précise Sébastien Loosa Bolamba, Bourgmestre de la Commune de Mangobo.

### Des moyens et des initiatives limités

Dans les communes, la situation est bien différente. Les autorités administratives sont contraintes de réaliser ces travaux sur leurs fonds propres insuffisants pour faire un travail durable; la rétrocession perçue irrégulièrement du gouvernement provincial est insignifiante. La main d'œuvre et les outils de travail manquent également. Il n'est pas rare d'employer des vieilles mamans fatiguées pour désherber. Ayant pris la mesure à ces problèmes, le gouverneur vient d'augmenter l'enveloppe de rétrocession pour que ces travaux s'intensifient.

Bien qu'isolées, des initiatives sont cependant prises par des habitants comme à Mangobo où les jeunes s'organisent pour assainir leur commune. Shako Kayumba Lofutu, président de l'association Jeune Vivant dans la Charité (JVC), trouvé en train d'entretenir la pelouse du Bureau administratif explique : «Nous avons vu que les apports du Bourgmestre et des Chefs de quartier ne sont pas suffisants pour rendre propre cette vaste commune. Nous avons résolu d'appuyer leurs efforts». Constituée d'une centaine de membres, en majorité des jeunes désœuvrés, cette association ne dispose que de quatre coupe-coupe ce qui ne les encourage pas. «Nous sommes prêts à intervenir dans d'autres communes qui en éprouveraient le besoin», affirme pourtant le Président du JVC, à condition d'être soutenus...

Trop souvent cependant les mauvaises habitudes prises par les habitants perdurent. Une décharge côtoie l'Institut géographique du Congo où «les habitants environnants envoient des enfants et des fous pour y jeter les ordures de crainte d'être remarqués...», constate un agent. Il y a même des véhicules qui viennent jeter les ordures ici...».

Même lorsque les travaux pourtant tant attendus sont réalisés, les gens restent négligents. «La population inconsciente, indique avec inquiétude le Chef de la brigade provinciale, se sert des caniveaux comme des décharges d'ordures. Cela rend notre tâche encore plus difficile.» Les raccordements électriques pirates qui traversent ces caniveaux sont un danger permanent pour les saisonniers qui y travaillent.

«Pourtant, explique Freddy Kalala, ingénieur et directeur de l'Office des voiries et drainage. L'avantage est que la ville est urbanisée et toutes les possibilités sont là pour la rendre plus belle encore avec les efforts conjugués de tout le monde.»

Trésor Boyongo

## A LIRE EN PAGE...

**1** Le concours de tous nécessaire pour assainir la ville

**2** Les étudiants revendiquent désormais sans violences

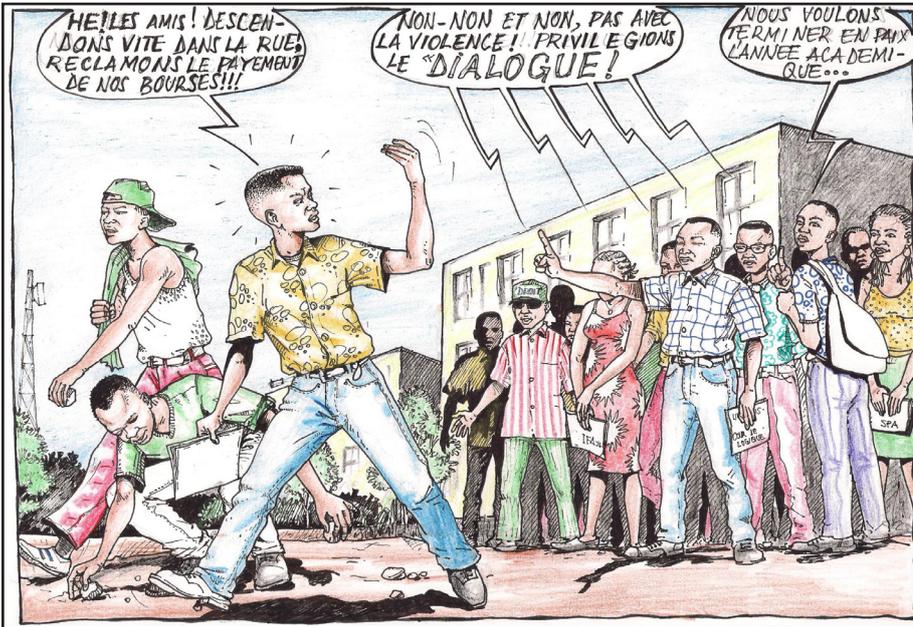
**3** Les chambres foraines désengorgent la prison

**4** Stop au tapage incessant !

Les contenus des articles publiés relèvent de l'entière responsabilité de Syfia International et, en aucun cas, de l'UNIKIS

# Les étudiants revendiquent désormais sans violences

*Depuis quelques mois, les étudiants de l'Unikis privilégient le dialogue aux manifestations violentes lorsqu'ils ont des revendications. Autorités universitaires, politiques ou administratives, comité de gestion, représentants des étudiants tous participent désormais aux discussions. Au sein du campus, ce sont les brigadiers qui font baisser la violence.*



Mardi 16 septembre, les étudiants finalistes de premier et deuxième cycle de l'université de Kisangani (Unikis), qui réclament neuf mois d'arriérés de bourses, n'ont pas barré la route de l'université ni marché sur les artères de la ville comme ils menaçaient de le faire. Le comité de gestion de l'Unikis les a persuadés de dialoguer.

Trois jours avant, « il n'y avait pas de courant électrique au campus. Les étudiants habitués à barricader la route et se livrer à des actes de vandalisme, sont restés dans leurs homes», déclare Jean Claude Draza, commandant adjoint de la brigade universitaire et maire du bloc D du complexe Elungu, un home d'étudiants.

Les obsèques de deux étudiants en juillet et août derniers, se sont aussi déroulées sans accroc. Auparavant, véhicules, voitures, motos, parfois vélos des particuliers, de l'Etat et des humanitaires étaient à ces occasions «réquisitionnés» par les étudiants. Certains exigeaient des commerçants des soutiens en argent ou nature qu'ils détournaient par la suite. «Les autorités politico administratives étaient obligées de prendre en charge les cérémonies funéraires pour éviter les troubles dans la ville», se souvient un ancien

agent du cabinet du gouverneur. Jusqu'il y a peu, ce n'était qu'une fois dans la rue que les étudiants cherchaient à dialoguer avec le comité de gestion ou les autorités. Dans son rapport sur la météo de la violence à Kisangani de juillet 2008, le Réseau pour la prévention de la violence à Kisangani (RPVK) souligne que «les coupures d'électricité, les funérailles, les revendications liées aux enseignements, les prises de décisions unilatérales par le comité de gestion, le manque de communication sur l'octroi de la bourse, les manipulations politiques,...», sont les principales causes des violences universitaires.

## Un esprit d'ouverture

C'est l'agression d'un enseignant à une barrière érigée pour réclamer le retour du courant à la faculté de médecine, en mai dernier, qui a fait prendre conscience aux représentants des étudiants des abus du recours à la violence. «Nous faisons le tour des homes pour conscientiser et sensibiliser nos collègues sur les comportements à adopter face aux situations et les procédures à suivre pour les revendications», explique Abibu Moussa, vice représentant des étudiants.

Aujourd'hui étudiants et comité de gestion s'invitent mutuellement à la table des négociations. «Le comité de gestion nous fait confiance et répond positivement à nos demandes. Il facilite certains contacts avec les autorités politico administratives et met à notre disposition des moyens suffisants en cas de deuil», ajoute Abibu.

Du coup, la situation s'améliore, comme le constate Jean Claude Sombo, secrétaire exécutif de RPVK : «L'esprit d'ouverture des autorités universitaires qui fait participer les étudiants au dialogue ont permis de baisser cette prévalence de la violence.» «Aujourd'hui l'image de l'étudiant commence à changer. Nous entendons parler de leurs bourses, mais il n'y a aucune manifestation violente», raconte un officier de l'armée sous anonymat.

## Assurer la sécurité en douceur

Au sein de l'université aussi, le calme est revenu. Les membres de la brigade universitaire ont été changés, à la demande des étudiants qui leur font désormais confiance pour veiller à leur sécurité, régler des petits différends et transmettre leurs desiderata.

55 brigadiers, généralement de bons sportifs, nommés par le directeur des œuvres estudiantines sur proposition des maires des homes, travaillent bénévolement. Ils encadrent les manifestations et les funérailles. Ils luttent contre le bizutage et le vol, au campus. Ils ont fait diminuer les vols qui étaient devenus monnaie courante. En cas de problème, la coordination des étudiants, les maires et les brigadiers rassemblent leurs collègues par home et réfléchissent à la décision à prendre. Charles Ngengele, finaliste en sciences politiques, reconnaît les efforts de cette brigade, mais déplore certains dérapages notamment le recours à la torture sur des voleurs. Le travail de la brigade satisfait aussi les autorités académiques. «Actuellement ils utilisent moins la force ou la brutalité, ils font plutôt réfléchir», témoigne le professeur Joseph Tshimpanga, secrétaire général académique de l'Unikis.

Cosmas Mungazi

# Les chambres foraines désengorgent la prison

*Chaque mardi, le tribunal de grande instance organise des procès publics en plein air devant la prison centrale de Kisangani pour accélérer les jugements des détenus qui y croupissent parfois des mois sans procès. Ces chambres foraines sont appréciées des prisonniers comme des citoyens.*

Les chaises et tables, recouvertes du drapeau national, où siègent les juges, le ministère public, avocats en toges noirs et greffiers sont installées sous l'ombre d'un manguiers dans la cour devant la prison centrale de Kisangani. L'assistance est nombreuse : des curieux et membres des familles des détenus... Cette scène s'est répétée tous les mardis de janvier à fin août. Ces chambres foraines ont été organisées pour accélérer le traitement des dossiers qui traînent des mois voire des années tandis que les accusés sont en prison sans jugement. «Nous traitons une vingtaine de délits de tous genres en une journée. Le tribunal tente de désengorger la prison vu le nombre de détenus sans procès», déclare Paulin Baolimo, greffier au Tribunal de Grande Instance.

## Juger aussi les pauvres

Innocents et présumés coupables restent ainsi entre quatre murs sans voir un juge. «Je suis ici depuis plus de six mois sans être jugé. On m'accuse de vol de téléphone portable», explique bouleversé un jeune détenu. Seuls les gens qui ont des moyens pour payer des avocats et des familles dynamiques pour suivre les dossiers arrivent à être fixées rapidement sur leur sort. Les pauvres eux sont le plus souvent oubliés. «Si vous êtes inconnu du monde de la justice, c'est difficile que vous soyez fixé sur votre dossier», estiment les prévenus. Actuellement suspendues faute des juges, depuis la promulgation du décret

présidentiel de révocation, permutation et promotion des magistrats fin août, ces audiences foraines ont permis à beaucoup de prisonniers d'être fixés sur leur sort. Lors d'une seule séance le 18 août dernier, deux prévenus ont été condamnés à 7 ans de servitude pénale pour viol d'adolescentes de 14 et 15 ans, deux autres à la peine capitale pour meurtre. Un autre a écopé d'une peine de servitude pénale à perpétuité pour assassinat. D'autres détenus innocentés ont été acquittés sur le champ.

Les passants et les voisins, assistent attentivement à ces procès. «J'encourage les magistrats car d'habitude ils jettent les gens en prison et ne s'intéressent pas aux dossiers des détenus les moins nantis», témoigne Sembo bin Ramazani, changeur de monnaie en face de la prison.

## Détentions irrégulières

Certains passent des semaines en prison qui dépassent parfois la peine prononcée ultérieurement. «Le cas de mes deux clients est illustratif. L'un arrêté pour coups et blessures simples vient d'être condamné à quatre mois de prison après y avoir passé six mois. L'autre, accusé de vol qualifié, vient d'être purement et simplement acquitté après une année de détention», se désole Me Amisi Misenga. Certains procès bien qu'ouverts vont de report en report jusqu'à fatiguer les justiciables. Des individus sont jetés en prison parfois sans ouverture du dossier et même les magistrats ignorent leur

présence dans la prison.

Pour André Kito Masimango, juriste de la Fondation Congolaise pour le Promotion des Droits Humains et la Paix (FOCDP), «au moins 90% des détentions actuelles sont irrégulières. Les gens totalisent trois mois à deux ans en prison sans être entendus par des juges. Soit après une année de comparution, le jugement n'a jamais été prononcé. En principe cela ne devrait dépasser 60 jours».

Selon la loi, un prévenu est arrêté soit par l'Officier de police judiciaire (OPJ), soit le parquet. Le délai légal de la garde à vue est de 48 heures. Passé ce délai, le prévenu doit être entendu par un juge. Dans «les cinq jours qui suivent, le tribunal doit fixer l'affaire, sinon c'est une détention illégale s'il n'y a pas une ordonnance prise par le juge», explique Me Jean Claude Lofando. Le juge dispose d'un mois pour expédier le dossier.

Les procès pour violence sexuelle sont cependant expédiés en huit jours actuellement pour leur complexité et décourager d'autres violeurs, selon greffier P. Baolimo. Fin juillet 2009, la division de justice comptait près de 400 détenus à la prison centrale dont 12 mineurs et 12 femmes. Ces détenus ne sont pas nourris par la prison et dorment à même le sol. Pour leur rendre visite, les gens doivent glisser quelques billets aux gardiens.

Daniel Lokulu

## Actualités

### Sécurité

9 septembre, six personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles deux éléments de la police nationale congolaise, accusées de fabriquer de faux billets de dollars. La Direction des Renseignements Généraux et Service Spéciaux, affirme avoir saisi une importante quantité de mercure vert et rouge, des papiers et autres matériels de contrefaçon. Selon la police, c'est un réseau qui a des ramifications à Goma, Mbandaka et Bumba.

18 septembre, 15 éléments Mai mai qui se sont rendus volontairement aux FARDC dans le territoire de Bafwasende à Opienge ont été présentés à la presse. Le commandant 9<sup>ème</sup> région militaire, le général Jean-Claude Kifwa lance un appel aux autres Mai mai du major Thoms pour qu'ils suivent le même chemin afin de donner une chance à la paix.

### Social

11 septembre, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment abritant le ministère

provincial de l'Agriculture, la Direction générale des recettes administratives et domaniales, la division de l'Environnement et de l'urbanisme et habitat. Rien n'a été récupéré à la DGRAD située au rez-de-chaussée. Le lendemain, l'immeuble Noguera au rond point Espace 3000 a pris feu. Des raccords électriques frauduleux seraient à l'origine de ces nouveaux incendies dans une ville qui ne dispose pas encore de camions anti-incendie.

### Fiscalité

7 septembre, la Banque centrale direction de Kisangani, dénonce la mise en circulation de faux bordereaux de versement imprimés par un réseau qui utilise de fausses signatures de ses agents impliqués dans la perception des fonds pour le compte de Trésor public. Afin de se prémunir contre ces faux, les versements des impôts et taxes dus au Trésor public sont à effectuer personnellement aux guichets de la banque par le contribuable muni

d'une note de perception délivrée préalablement par une régie financière.

### Sport

7 septembre la Ligue de Football, a suspendu pour 12 mois, le premier Vice Président, le Secrétaire et deux Conseillers de l'Eufkis. Les présidents et secrétaires de 10 équipes de la première division sont suspendus pour 3 mois. Ceux de la deuxième division reçoivent des blâmes. Le président de l'Eufkis, lui écope de 24 mois, ceux des équipes Malekesa et Stars de Mangobo sont frappés d'une année de suspension. Il est reproché à ces derniers de s'être rebellés contre les instances de la FECOFA à propos des mécontentes qui ont surgi lors du championnat de la saison passée et a entraîné l'annulation des compétitions par la FECOFA pour irrégularités. Plusieurs voix s'élèvent pour dire que ces décisions vont mettre de l'huile dans le feu au moment où le monde sportif a besoin de paix dans une ville en quête des dirigeants sportifs de qualité.

# Stop au tapage incessant !

Bars, églises, boutiques, ateliers... c'est à qui fera le plus de bruit à longueur de journées et de nuits à Kisangani. Sans souci des habitants, épuisés par ce vacarme incessant, qui commencent à dénoncer ces tapages interdits par la loi.



Caricature : Roger Bamungu

Nous n'avons pas de répit, le jour comme la nuit. Des bruits de musique, de tam-tam, des chants sortent de tous les côtés. Si vous osez vous plaindre, on vous taxe de sorcier, de magicien ou de féticheur...», raconte Antoinette M. qui habite le rond point Stade, dans la commune de la Tshopo. Ici sont implantés, dans un rayon de moins de 300 m, cinq églises et trois bistrotts qui rivalisent d'ardeur. Tous disposent de haut-parleurs qui inondent la rue de leur vacarme, tant le volume de leur sonorisation est élevé. Même spectacle quelques avenues plus loin, où terrasses et buvettes côtoient les bureaux des services publics et balancent de la musique dès l'avant-midi comme dans plusieurs carrefours et avenues des communes de Kisangani. Les habitants excédés commencent à se plaindre.

«Ces bruits perturbent le repos de nos malades», remarque le personnel soignant du centre de santé Wandugu à Kabondo, à moins de 20 m duquel s'est implantée une église. Le chef de ce quartier Monga a transmis ces

plaintes à l'autorité communale. Ailleurs, les habitants d'un quartier viennent de rédiger une pétition demandant le départ d'une Eglise trop bruyante. Le bourgmestre de Kabondo, Patrick Buende, vient lui de convoquer une réunion avec tous les pasteurs de sa commune pour réglementer l'usage des baffles et hauts parleurs lors des séances de prière et surtout aux heures tardives quand les gens se reposent. Les pasteurs ont promis de baisser le volume.

## Pas tous d'accord

Pour certaines de ces Eglises, ces sons très forts font partie intégrante du culte. Adolphe Ngandu de l'Eglise Chrisco, non loin du marché central, affirme que «c'est la parole de Dieu qui recommande d'utiliser les baffles, car les gens qui écoutent l'Evangile même de loin trouvent la guérison». Un pasteur de l'Eglise Libérer les captifs estime, lui, que le tapage religieux «est nécessaire pendant la nuit pour exorciser les personnes possédées par des mauvais esprits, car les démons lèvent leurs têtes

à ce moment-là». Avis que ne partage pas le révérend Jacques Makombo, des Assemblées de Dieu. «On peut invoquer le bon Dieu même dans le silence. Ce n'est pas en utilisant des haut-parleurs que les démons vont partir», dit-il, accusant certains pasteurs d'agir de la sorte pour se faire de la publicité. Les tenanciers des bars, bistrotts ou terrasses, expliquent pour leur part que ce sont les clients qui les poussent souvent à mettre la musique très fort. Boutiques, magasins, cabines téléphoniques, ateliers de toutes sortes installés en plein centre-ville se mêlent aussi à ce brouhaha collectif...

## La loi peine à être appliquée

Selon un magistrat du Parquet Général de Kisangani, la loi exige pourtant que le culte d'une église se limite à ses propres installations. «Elle doit assurer la bonne administration de ses adeptes et la tranquillité des tiers», rappelle-t-il, précisant qu'il est interdit de placer les baffles en dehors de l'église pour ne pas déranger les voisins. Eglises de réveil tout comme débits de boisson sont régulièrement rappelés à l'ordre afin de respecter la loi. La police et les agents de l'Environnement ont reçu mandat de veiller à son application... mais n'en font pas assez.

Mais malgré plusieurs arrêtés pris par le maire interdisant de jouer de la musique fort, qui sont lus chaque jour sur les ondes des médias, les habitudes ne changent guère. «Depuis l'instruction du ministère de la Justice, nous avons entamé une campagne de conscientisation auprès des Eglises pour réglementer la sonorisation. Mais, tout le monde ne respecte pas encore le calme des voisins», reconnaît Richard Kikoma de l'Association des Eglises de réveil.

**Dorcas Mayani**

## Mungongo

Journal école

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : 243 (0) 81 200 63 99,

243 (0) 85 356 02 07

Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo Kaya, Daniël Lokulu, David Malisi,

Dorcas Mayani, Nadia Mideddo,

Cosmas Mungazi

Secrétariat de rédaction :

Pépé Mikwa

Tél : 243 (0) 85 142 49 67,

243 (0) 99 808 78 81

Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : 243 (0) 85 338 93 25

243 (0) 81 513 55 11

Mail :

journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

Supervision et formation

Syfia international

contact@syfia.info

Tél 33 (0)4 67 52 79 34

Impression :

Boyoma impression

Abonnement annuel (24 numéros) 10 \$, abonnement de soutien 50 \$ minimum payable au journal : 33, Boulevard

Mobutu, Commune Makiso, en face de l'AFRACO, Kisangani, Province Orientale.

Points de vente : Bibliothèque centrale et Cyber café Batamé de l'Unikis, Librairie Saint Paul, Gradi-Jeunes et rond-point du canon voir le revendeur fourniture bureau à côté de la station essence.